

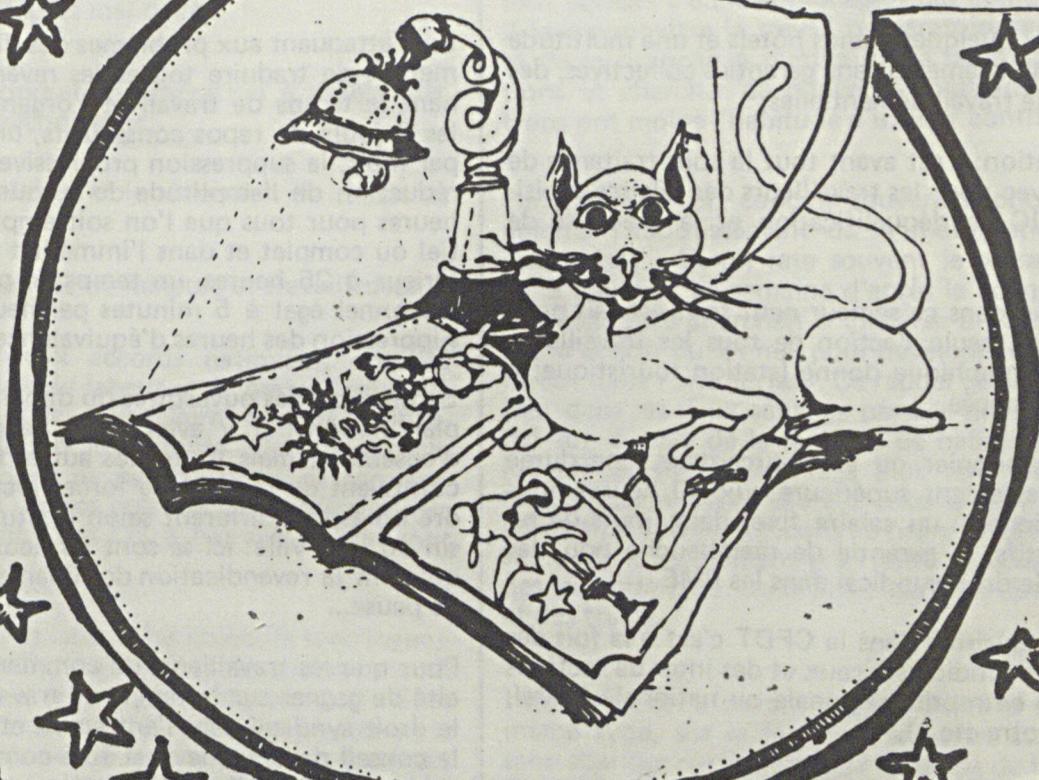
INFORM'ACTION

4ème congrès
CFDT
SERVICES-LIVRE
Guidel 1980

N° 69 - AVRIL 80 - 2 F

APRÈS LE RAPPORT
GENERAL, VOUS RECEVEZ
VOTRE BULLETIN
DE BRANCHE

QUI PRÉPARE LE CONGRÈS
FÉDÉRAL DU 20 AU 23 AVRIL.
CET INFORM'ACTION
EN FAIT LE RÉSUMÉ
POUR TOUS ET TOUTES



INFORM'ACTION SERVICES AUX ENTREPRISES

L'ensemble des secteurs compris dans les services aux entreprises ont subi ces dernières années de profondes mutations qui, là comme ailleurs, heurtent de plein fouets les travailleurs. Des licenciements, mais aussi, en même temps, la restructuration capitaliste se traduit par une mobilité croissante, la multiplication des contrats à durée déterminée et d'un façon aussi systématique par la remise en cause davantage acquis.

C'est dans cette situation que l'assemblée générale de la branche au congrès de Guidel devra débattre des plans de travail proposés par le conseil de branche sortant sur 3 secteurs prioritaires, par les forces que nous y avons et leur importance dans la branche, l'informatique, les bureaux d'études et l'urbanisme.



La branche hôtellerie-tourisme s'est créée au sein de la FGSL voilà plus d'un an. Elle regroupe principalement:

- l'hôtellerie: quelques grands hôtels et une multitude de petits établissements sans garanties collectives, des conditions de travail démentielles;
- la restauration: c'est avant tout la sous-traitance de la bouffe, avec pour les travailleurs des salaires avoisinant le SMIC, la déqualification et la précarité de l'emploi;
- le tourisme: dans ce secteur neuf tout est fait pour les vacanciers, seule l'action de tous les travailleurs d'un lieu géographique donné (station touristique) a permis une avancée.

Le travail saisonnier ou au pourcentage, une durée du travail nettement supérieure aux 40 heures nous font revendiquer : un salaire fixe, deux jours de repos consécutifs, la garantie de réembauche pour les saisonniers, le droit syndical dans les PME.

L'hôtellerie-tourisme dans la CFDT c'est à la fois des collectifs, des syndicats locaux et des inter de sections d'une même entreprise régionale ou nationale (Borel, VVF, Sonacotra etc...).

Dans les trusts l'action syndicale a permis, dans un premier temps, la syndicalisation. Mais rapidement cette pratique devient inadaptée pour l'établissement d'un rapport de forces et dangereuse par l'identification des travailleurs à leur entreprise.

En nous sortant du restaurant, du village de vacances ou de la station de tourisme nous permettons une action professionnelle inter-entreprises prenant en charge les hors-statuts (saisonniers, PME, boîtes de sous-traitance) qui sont essentiel de nos professions.

Elle permet la solidarité avec les clients (sections syndicales des boîtes utilisatrices ou associations).

C'est la mise en commun des moyens en militants, matériels et financiers dans les collectifs hôtellerie tourisme qui permettra notre développement local. La taille régionale des entreprises de notre branche (restauration collective, tourisme social) et la mobilité des travailleurs nous obligent à une confrontation des collectifs hôtellerie-tourisme dans des coordinations régionales.

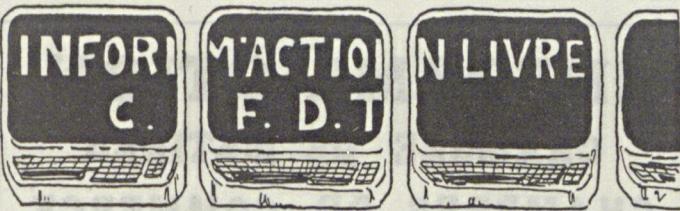


Le non au travail du dimanche des travailleurs du commerce en fin d'année 79, la mobilisation sur cet objectif, le ras le bol qui s'est exprimé à cette occasion ont permis de vérifier l'importance de l'action au plan local. Toutes les actions (arrêts de travail, manifestations, distributions de tracts, popularisation) qui se sont déroulées à Orléans, à Nantes, Marseille... avaient comme objectif principal le refus du travail le dimanche pour tous, y compris le petit commerce.

En s'attaquant aux problèmes des dimanches cela permettait de traduire toutes les revendications concernant le temps de travail et l'organisation du travail: les 2 jours de repos consécutifs, un samedi de repos par mois, la suppression progressive des nocturnes, la réduction de l'amplitude de la journée de travail, 35 heures pour tous que l'on soit employé à temps partiel ou complet et dans l'immédiat pas un contrat inférieur à 25 heures, un temps de pause pour tout le personnel égal à 5 minutes par heure travaillée et la suppression des heures d'équivalences.

La décision des ouvertures du dimanche se prenant au plan national il y avait donc nécessité d'une lutte d'ensemble, mais toutes les autres revendications nécessitaient un rapport de forces local qui devait prendre un aspect différent selon la situation de tel magasin ou telle ville: ici se sont les heures d'équivalences qui sont la revendication dominante, là c'est le temps de pause...

Pour que les travailleurs du commerce soient en capacité de gagner sur le temps de travail, les bas salaires, le droit syndical dans l'entreprise et entre entreprises, le conseil de branche s'est fixé comme objectif le développement de l'action au plan local de qui suppose pour chaque syndicat: déterminer les différents niveaux d'action de la profession, imposer des accords locaux sur des objectifs revendicatifs précis et développer une action spécifique.



Si l'on s'en tient aux chiffres les effectifs salariés du livre (imprimerie-presse-édition) sont en légère mais constante augmentation de 1975 à 1978 (plus 3,3 %).

On ne peut en rester là pour apprécier valablement la situation de l'emploi dans la branche. En fait une profonde restructuration a (eu) lieu. Cela se traduit par la disparition ou l'éclatement des grosses imprimeries et la création d'une multitude de PME (scanner-impression-brochage) ou nouvelles (qu'elles soient ou non créées par des ouvriers licenciés).

Les conséquences: des milliers de licenciements de professionnels du livre (typos, linos, rotos etc...) qui sont remplacés dans la production (pas dans les mêmes entreprises) par des travailleurs déqualifiés. Sur 6844 salariés supplémentaires de 1975 à 1978 65 % sont des femmes. Dans la presse les 484 salariées en plus sont le solde des 630 hommes en moins et des 1114 femmes supplémentaires (les dactylos de presse ou clavistes).

Donc, une branche qui se féminise ou, autrement dit, qui passe progressivement d'une branche d'ouvriers professionnels qualifiés et bien rémunérés à une branche d'OS peu qualifiés et mal payés.

Cette analyse a conduit la fédération à déterminer deux grands axes revendicatifs:

- la priorité bas salaires et la réduction du temps de travail,
- la (re)qualification des travailleurs et travailleuses.

Les bas salaires: deux accords nationaux ont été signés début 80 dans le labeur et la presse (employé(e)s). Ils privilégient les bas salaires en leur garantissant une revalorisation importante. Cette politique est une nécessité pour ne pas laisser les patrons tasser les salaires vers le bas puisque, les professionnels disparaissant, ce sont des OS à bas salaires qui sont embauchés.

Qualification: dans le labeur, les objectifs sont formulés autour de revendications de qualifications collectives sur l'atelier ou le service (polyvalences). Elles s'accompagnent d'autres, tel le salaire uniforme et la rotation sur tous les postes de travail. Dans la presse, il s'agit de qualifier les clavistes pour qu'elles obtiennent les salaires et qualifications des typos/linos reconvertis. Dans les deux cas, il est nécessaire que soit assuré une formation importante. Des résultats à la Néogravure (labeur) à Ouest-France (presse).

Ces deux axes sont, avec la réduction du temps de travail, les objectifs revendicatifs et d'action du Livre CFDT pour les années à venir.

ASSURANCES

A première vue, la grande affaire des assurances entre nos deux congrès, ce fut la grande grève début 79: la plus importante mobilisation depuis 1953, une action partie de petites manifestations presque rituelles devant la fédération patronale et qui embrasait bientôt toute la profession à travers la France.

Et puis, en regardant de plus près ces années, la grande affaire des assurances ne fut-elle pas plutôt l'acharnement d'un bon nombre de sections et de syndicats CFDT à saisir les occasions d'actions ponctuelles ? A rendre les objectifs revendicatifs mobilisateurs, en les refondant à la lumière des aspirations des employés et employées ? A rechercher les formes de coordinations souples d'actions qui respectent le niveau de mobilisation et les priorités revendicatives de chacun ?

L'étonnant de cette grève de 79, c'est qu'elle se soit développée à un moment de fort scepticisme sur l'efficacité de l'action syndicale et qu'elle ait abouti à une cascade de résultats partiels à un moment où partout ailleurs c'était le blocage. Pour comprendre cela, il faut connaître le travail préparatoire fait, la capacité de la branche à mettre sur la table les contradictions et chercher de nouvelles solutions que les patrons ont moins l'habitude d'utiliser contre nous.

Par exemple, on conçoit souvent l'action nationale comme l'aboutissement de la mobilisation dans les entreprises... Et on rate souvent le passage d'un stade à l'autre ! La semaine d'après le congrès, la branche assurance cherchait à l'inverse à «utiliser la journée d'action du 24 mai pour développer le rapport de forces dans l'entreprise». Ce rappel qu'on pouvait utiliser dans les deux sens, ce passage du local au national fut la base de la tactique de balancier qui prévalut efficacement deux ans plus tard lors du «printemps assurances»; elle est aussi aujourd'hui ce qui permet de relayer l'accord de branche qui vient d'être signé sur le relèvement prioritaire des bas salaires par des accords plus importants au plan des entreprises et des trusts.

Inform'action a rendu compte d'autres exemples du même type, sur la façon de se battre sur les salaires sans abandonner la lutte sur le temps de travail, sur la façon de prioriser les bas salaires sans perdre sur le pouvoir d'achat de tous, d'arriver à réduire le temps de travail sans laisser au patron la maîtrise de son aménagement... Trois axes revendicatifs qui seront aussi au cœur des débats de l'assemblée de branche.

INFORM'ACTION
PAPIER CARTON

Il y a quelques semaines, les 900 travailleurs d'une grosse papeterie du Sud-Ouest imposaient à la direction leur grille de classifications au bout de 10 jours de grève. Est-ce le signe d'une changement profond dans la branche, au bout de 3 années marquées par la suppression de près de 10 000 emplois et la fermeture de dizaines d'entreprises ? Deux initiatives d'action prises durant cette période, sur la réduction du temps de travail et les bas salaires, serviront de base à la réflexion de l'assemblée de branche sur l'action revendicative des prochaines années.

Dans le papier-carton l'action pour les 35 heures c'est aussi, en même temps, la lutte contre le travail posté. La campagne national menée sur ce thème durant le deuxième semestre 79, en commun avec 2 autres fédés CFDT (la chimie et les métaux) aura permis une clarification de nos objectifs de branche et une sensibilisation des travailleurs mais elle n'a pas débouché sur son principale objectif: une action coordonnée des syndicats et collectifs de la branche avec ceux des autres professions capable d'imposer aux patrons des reculs importants.

Ce qui a manqué c'est la capacité des syndicats et collectifs à assurer la confrontation entre les sections pour des engagements d'actions communes sur des objectifs communs. L'action boîte par boîte n'est pas suffisante pour faire céder un patronat qui refuse toute négociation à quelque niveau que ce soit. Seule une action interentreprises, au plan local d'abord, est capable de briser cette coordination patronale. Alors il faut trouver les difficultés à dépasser, les obstacles à surmonter pour y arriver.

Mêmes questions sur la coordination de l'action revendicative mais aussi sur la prise en charge de nos priorités à propos de l'action bas salaires engagée à la rentrée. Quand les militants des sections d'un syndicat refusent de distribuer aux travailleurs un tract faisant connaître les minimums réels pratiqués dans les entreprises de la localité, faut prendre le taureau par les cornes et discuter à fond. C'est possible puisqu'ailleurs, dans un autre syndicat, le même boulot a été mené à bien y compris en diffusant un tract similaire aux boîtes de la transformation et de la distribution de la localité. L'enjeux est d'importance puisque c'est dans ces dernières entreprises que l'on trouve les salariés les plus bas de la profession, c'est aussi là que le syndicat est peu implanté, c'est à dire parmi les 90 000 travailleurs de la branche (sur 135 000) qui gagnent moins de 2700 F par mois avec un grand nombre d'entre eux qui est encore au SMIC.

A travers les questions posées par la priorité bas salaires c'est notre capacité à impulser et développer l'action de tous les travailleurs et travailleuses de la branche qui est en cause.

INFORM'ACTION
CHAMBRE DE METIERS
CHAMBRES DE COMMERCE

Les syndicats nationaux Chambre de Commerce et d'Industrie et Chambres de Métiers CFDT se dénationalisent doucement. Les difficultés rencontrées sont de plusieurs ordres.

Les salariés des CCI et des CM étant régis (sauf les hors-statuts) par un statut public, les syndicats qui les accueillent ont des difficultés à les organiser: il n'existe en général qu'un seul établissement par département, souvent de moins de 50 salariés et c'est au niveau national que se décide la politique salariale (sous tutelle du ministère) et se négocie une part importante des autres revendications.

Ces quelques points et bien d'autres rendent indispensable des moyens de coordination très important. La fédération compte y prendre sa part, mais ne peut, en l'état, garantir les mêmes moyens que les anciens syndicats nationaux -ceux-ci gardaient tout ou partie de la cotisation de l'adhérent. Le bureau fédéral sortant avait décidé le principe d'une cotisation de 3 F (réévaluable par timbre), tout du moins dans une phase transitoire (à condition, bien sûr, que soient appliqués les 0,70 %).

La coordination Chambres de Commerce pour sa part, publie une plaquette d'accueil destinée aux salariés des CCI sur leurs droits et aux militants des syndicats locaux pour la prise en charge des sections. Un rapport d'activité existe aussi sur les objectifs revendicatifs des CCI et sur les résultats obtenus. Trop long pour être publié ici, il le sera dans un prochain courrier des syndicats.

La coordination Chambres de Métiers succédant au conseil syndical du syndicat national, se met en place. Une session de travail se tiendra fin mai, avec la fédération.

La coordination CFA: les CCI et les CM gèrent des Centres de Formation d'Apprentis. Un plan de travail a été élaboré récemment en direction des personnels des CFA et des apprentis.

INFORM'ACTION
26, rue de Montholon 75439 PARIS CEDEX 09
Tél: 247 76 20

Journal mensuel de la Fédération
Générale Services-Livre CFDT

(Assurances, Commerce, Employées de Maison, Livre,
Papier-Carton, Services Divers, Services aux entreprises,
Hôtellerie-Tourisme)

Le Directeur de la publication, Yves Lichtenberger
CPPAP 510 D 73-imprimé à MS Atelier de reproducteur